

FEU! FEU! \$50,000 DE MARCHANDISES ENDOMMAGEES BRYSON, GRAHAM & CIE.

SERVICE TELEGRAPHIQUE CANADA

Québec, 28—Des amis de M. F. X. Lemieux, député de Lévis, lui ont présenté, ces jours derniers, son portrait peint à l'huile.

M. Jean Huot est nommé inspecteur en chef des licences pour le comté de Montmorency.

M. Plamondon, marchand d'Arthabaskaville, a fait cession de ses biens.

M. T. Chapais abandonnera prochainement sa position de secrétaire privé du lieutenant-gouverneur de Québec pour entrer dans le journalisme.

Les journaux parisiens annoncent que la police a arrêté à Paris un nommé Léon Renaud, qui s'est dit fils d'un banquier de Québec.

Renaud s'était mis en société avec un chevalier d'industrie du nom de Kröber et tous deux se faisaient livrer par des négociants les liqueurs et les vins les plus fins qu'ils revendaient ensuite sans payer les traites aux échéances.

On évalue à plus de 20,000 le chiffre total des escroqueries commises par eux.

Guelph, 28 — Nous avons eu aujourd'hui la plus forte tempête de neige de la saison. Tous les trains sont en retard.

Halifax, 28 — Une tempête de neige poussée par un fort vent du nord-est fait rage aujourd'hui. Les rues sont encombrées de neige.

Pembroke, 28 — Il est tombé aujourd'hui environ douze pouces de neige. Le temps est froid et les communications sont interrompues.

EUROPE Londres, 28—M. Gladstone a présenté, ce soir, à la chambre des communes, un bill pour étendre le capé électoral.

La chambre a voté une pension de £1,000 aux héritiers de l'explorateur Brand.

Rome, 28—Belgioso, membre de la chambre des députés, a été blessé par le marquis de Antaldi dans un duel survenu à la suite d'une dispute dans un bal.

L'accord entre la Russie et le Vatican est complet. Un ambassadeur russe sera nommé auprès du Vatican. Les sièges vacants seront remplis au prochain consistoire.

La guerre du Soudan

Trinkitat, 28 — Des espions rapportent qu'Osman Digma menace Suakin. L'amiral Hewitt s'est retourné dans cette ville. Les insurgés se concentrent à un mille du fort Baker et font feu sur les sentinelles anglaises.

Le Caire, 28 — Gordon annonce que le Soudan est tranquille et que 300 invalides descendent la rivière.

Suakin, 28 — Les insurgés ont perdu 1,300 hommes dans le dernier combat avec les troupes de Baker Pacha. On dit que des dissensions existent partout dans les rangs des insurgés.

Khartoum, 28 — Une personne qui arrive de El Obeid rapporte que les forts de El Fasher, Darra, Mastari et Foga sont cernés par l'ennemi. Les garnisons de Om-Shunga et de Kasi se sont rendues. Trois prisonniers anglais à El Obeid sont bien traités. Les Arabes sont retournés à leurs villages, mais ils ont promis de revenir si leurs services sont requis.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Gara Ottawa, 29 Fév. 1884

William Brown trouvé ivre sur la rue Rideau, à 11 heures, hier soir, est condamné à trois jours de prison.

John O'Connor, accusé d'ivresse, est acquitté sur promesse de ne plus boire et de quitter la ville.

Jeanis Raffier, accusée d'ivresse sur la voie publique, est condamnée à \$20 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Délina Marchand, même offense, même pénalité.

John Lambert, accusé de vol, est condamné à huit jours de prison aux travaux forcés.

Club "Frontenac". Grand Sortie aux Fiambeaux, Lundi soir, 3 mars. Réunion à la salle du Club, 419 rue Sussex. Tous les membres sont respectueusement invités d'y assister.

Par ordre, E. E. LEMIEUX, Secrétaire

CORRESPONDANCES

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de remercier mille fois les personnes qui ont bien voulu voter pour le club "Frontenac" en cette lutte charitable et amicale du bazar de l'orphelinat Saint-Joseph, et de leur dire combien nous leur sommes obligés en cette occasion pour leur générosité. Tout en faisant la charité ils nous ont donné une marque d'estime dont tout "Frontenac" saura se rappeler toujours avec bonheur. Messieurs, il est de notre devoir de vous remercier mille et mille fois pour l'estime que vous nous avez montrée. Nous remercions aussi madame la présidente du bazar, les dames et demoiselles assistantes de cette bonne œuvre, pour la haute courtoisie qu'elles nous ont montrée pendant les quelques visites que nous leur avons faites.

L. H. PODLIOT, Président C. R. F.

E. E. LEMIEUX, Secrétaire.

Monsieur le Rédacteur,

Les membres du club "Le Castor" en s'inscrivant sur la liste des concurrents, n'ont jamais eu l'intention de disputer à leurs amis, les clubs "Le Frontenac" et "Le Canadien", la palme de la popularité et de l'honneur. Ils n'ont voulu que faire acte de générosité envers l'orphelinat Saint-Joseph. Ils regrettaient cependant que leur modique contribution ne soit pas par erreur, parvenue à destination. De plus, les délégués du club arrivèrent, hier soir, un peu trop tard et ne purent, par conséquent, verser dans le trésor une autre souscription prélevée parmi les élèves.

Vu que l'idée première était de venir en aide aux orphelins, les membres du club ont décidé de donner d'une autre manière l'offrande destinée à la votation.

Un bon commis est demandé, salaire à la semaine ou à la commission.

N. A. SAVARD.

— Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

L'Iroquois — Le restaurant Iroquois, tenu par M. G. Gratton, en face de la gare Union, continue toujours à recevoir le patronage du public. De plus en plus le patronage s'accroît.

M. Paré n'est plus attaché à l'administration du restaurant.

Livres de comptes — Ayant reçu dernièrement un grand lot de livres de compte, j'offre de les vendre à 10 pour cent meilleur marché qu'à l'ordinaire. Profitez de l'occasion et venez faire une visite à la librairie Canadienne-française.

P. C. GUILLAUME, No. 455, rue Sussex.

La Sprucine — La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement dépourvue d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vantait aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

DECES.

A Trois-Rivières, le 25, à l'âge de 59 ans, Dame Caroline Dubord, épouse de M. L. Boucher.

Le 25, à l'âge de 18 ans et 9 mois, est décédée à Trois-Rivières, Marie Arline Lumina Viger, fille bien-aimée de M. O. Viger, fondeur, et épouse de M. Augustin Edmond Gauthier.

Lundi, à Québec, M. Ignace Pierre Déry arpenteur, à l'âge de 69 ans.

Décédé à St-Roch de Québec, le 26 de ce mois, Pierre Thom, cha-pentier de navire, à l'âge de 82 ans.

EST par le présent donné qu'une assemblée de bureau des commissaires de licences aura lieu, le lundi, 3 de mars, à onze heures du matin, à la chambre du Maire, hôtel-de-ville, dans le but de décider sur les demandes de certificats de licences accordées par l'acte de 1883.

HECTOR McRAE, Inspecteur en chef, Ottawa, 28 février, 1884.

QUESTIONS VITALES

Demandez aux médecins les plus éminents de n'importe quelle école, quel est le meilleur remède pour calmer l'irritation des nerfs, et guérir toute autre maladie nerveuse, et pour donner un repos réparateur. "Du houblon sous quelque forme."

CHAPITRE I. Demandez aux médecins les plus éminents: Quel est le meilleur et le plus sûr remède pour toutes les maladies de foie et la dyspepsie, constipation, indigestion, bile, fièvre malariale, etc.? et ils vous répondront: Mandrake! ou Dandelion!

En conséquence, lorsque ces remèdes sont combinés avec d'autres d'égal valeur. Et incorporés dans les Amers de Houblon, [suite le mois prochain]

Le comité du feu et de l'éclairage s'est assemblé, hier soir, à l'hôtel de ville.

C'est ce soir, qu'à lieu le grand concert donné par les sauvages de Gaughnawaga à l'Opéra.

M. G. L. Currier, d'Aylmer, a été nommé inspecteur des licences pour le comté d'Ottawa.

Les malles de ce matin à Ottawa, n'ont été délivrées qu'à deux heures cette après-midi.

Sir Leonard Tilley a fait son exposé financier, à trois heures cette après-midi, à la chambre des communes.

M. Hyacinthe Lalonde, un vétéran de 1812, est mort à Hull, à l'âge de 92 ans. Ses funérailles ont eu lieu hier après-midi.

Le club "Frontenac" aura une magnifique salle au-dessus de la station du feu, rue York, le 1er mars; elle doit être magnifiquement décorée. Nos félicitations pour les progrès rapides.

M. J. O. Laferrière a été nommé inspecteur en chef des licences pour la ville de Hull, et M. le chef de police Genest, sous-inspecteur. Les commissaires sont M. le maire Eddy M. Washburn, régistrateur, et M. Tétreau, notaire.

AVIS SPECIAUX

Un bon commis est demandé, salaire à la semaine ou à la commission.

N. A. SAVARD.

— Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

L'Iroquois — Le restaurant Iroquois, tenu par M. G. Gratton, en face de la gare Union, continue toujours à recevoir le patronage du public. De plus en plus le patronage s'accroît.

M. Paré n'est plus attaché à l'administration du restaurant.

Livres de comptes — Ayant reçu dernièrement un grand lot de livres de compte, j'offre de les vendre à 10 pour cent meilleur marché qu'à l'ordinaire. Profitez de l'occasion et venez faire une visite à la librairie Canadienne-française.

P. C. GUILLAUME, No. 455, rue Sussex.

La Sprucine — La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement dépourvue d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vantait aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

DECES.

A Trois-Rivières, le 25, à l'âge de 59 ans, Dame Caroline Dubord, épouse de M. L. Boucher.

Le 25, à l'âge de 18 ans et 9 mois, est décédée à Trois-Rivières, Marie Arline Lumina Viger, fille bien-aimée de M. O. Viger, fondeur, et épouse de M. Augustin Edmond Gauthier.

Lundi, à Québec, M. Ignace Pierre Déry arpenteur, à l'âge de 69 ans.

Décédé à St-Roch de Québec, le 26 de ce mois, Pierre Thom, cha-pentier de navire, à l'âge de 82 ans.

AVIS

EST par le présent donné qu'une assemblée de bureau des commissaires de licences aura lieu, le lundi, 3 de mars, à onze heures du matin, à la chambre du Maire, hôtel-de-ville, dans le but de décider sur les demandes de certificats de licences accordées par l'acte de 1883.

HECTOR McRAE, Inspecteur en chef, Ottawa, 28 février, 1884.

QUESTIONS VITALES

Demandez aux médecins les plus éminents de n'importe quelle école, quel est le meilleur remède pour calmer l'irritation des nerfs, et guérir toute autre maladie nerveuse, et pour donner un repos réparateur. "Du houblon sous quelque forme."

CHAPITRE I. Demandez aux médecins les plus éminents: Quel est le meilleur et le plus sûr remède pour toutes les maladies de foie et la dyspepsie, constipation, indigestion, bile, fièvre malariale, etc.? et ils vous répondront: Mandrake! ou Dandelion!

En conséquence, lorsque ces remèdes sont combinés avec d'autres d'égal valeur. Et incorporés dans les Amers de Houblon, [suite le mois prochain]

Le comité du feu et de l'éclairage s'est assemblé, hier soir, à l'hôtel de ville.

C'est ce soir, qu'à lieu le grand concert donné par les sauvages de Gaughnawaga à l'Opéra.

M. G. L. Currier, d'Aylmer, a été nommé inspecteur des licences pour le comté d'Ottawa.

Les malles de ce matin à Ottawa, n'ont été délivrées qu'à deux heures cette après-midi.

Sir Leonard Tilley a fait son exposé financier, à trois heures cette après-midi, à la chambre des communes.

M. Hyacinthe Lalonde, un vétéran de 1812, est mort à Hull, à l'âge de 92 ans. Ses funérailles ont eu lieu hier après-midi.

Le club "Frontenac" aura une magnifique salle au-dessus de la station du feu, rue York, le 1er mars; elle doit être magnifiquement décorée. Nos félicitations pour les progrès rapides.

M. J. O. Laferrière a été nommé inspecteur en chef des licences pour la ville de Hull, et M. le chef de police Genest, sous-inspecteur. Les commissaires sont M. le maire Eddy M. Washburn, régistrateur, et M. Tétreau, notaire.

Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.

Changement de programme toutes les semaines.

REPRESENTATION: Dans l'après-midi à 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS

Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cents. Sièges réservés, 10 Cts. extra.

Aux Entrepreneurs pour la Glace

On recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI le 6 MARS prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "soumission pour glace. Résid. noc. de Gouverneur," pour rom. lir la glacière à la dite Résidence.

La soumission devra spécifier le prix par bloc de 3 pieds par 1 pied par 1 pied, ce prix comprenant l'emmagasinage et le bran de scié ne révisaire.

La glace devra être mesurée avant d'être mise en place, et le paiement sera compté d'après ces mesures.

On recevra, en même temps, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "soumission pour glace. Résid. noc. de Gouverneur," pour rom. lir la glacière à la dite Résidence.

La soumission devra spécifier le prix par bloc de 3 pieds par 1 pied par 1 pied, ce prix comprenant l'emmagasinage et le bran de scié ne révisaire.

La glace devra être mesurée avant d'être mise en place, et le paiement sera compté d'après ces mesures.

On recevra, en même temps, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "soumission pour glace. Résid. noc. de Gouverneur," pour rom. lir la glacière à la dite Résidence.

La soumission devra spécifier le prix par bloc de 3 pieds par 1 pied par 1 pied, ce prix comprenant l'emmagasinage et le bran de scié ne révisaire.

La glace devra être mesurée avant d'être mise en place, et le paiement sera compté d'après ces mesures.

On recevra, en même temps, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "soumission pour glace. Résid. noc. de Gouverneur," pour rom. lir la glacière à la dite Résidence.

La soumission devra spécifier le prix par bloc de 3 pieds par 1 pied par 1 pied, ce prix comprenant l'emmagasinage et le bran de scié ne révisaire.

La glace devra être mesurée avant d'être mise en place, et le paiement sera compté d'après ces mesures.

On recevra, en même temps, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "soumission pour glace. Résid. noc. de Gouverneur," pour rom. lir la glacière à la dite Résidence.

LA COMPAGNIE DU Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une amputation de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mile de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un à la transféré de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en débetons garantis par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au par, avec l'intérêt accru. Ces loans peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884 — 6m-5fs

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix comptant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

TAPIS, TAPIS etc. MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA. Quantités de grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix en fait de

Relaxants, Rideaux, Corniches, Pôtes, Garnitures et Meubles de toute sorte.

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA, 148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie. Ottawa, 17 Déc. 1883.

L. A. Olivier AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgison, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER Ottawa, 3 Janvier 1883.

LA SANTE UN DEVOIR

LA MALADIE UN CRIME!

AMERS MANDRAGORES

Dr. BAXTER.

Le SEUL REMEDE VEGETAL

CONTRE LA Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tete etc., etc., etc.

PRIX, 25 cts. LA BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa, 1883.



SPRUCINE Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Écoulement de la Gorge et de toutes les maladies de la Gorge et des Pouxmons. A vendre partout à 25 et 50c la bouteille. B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.